

2) Nous



citons d'autres assoc qui s'inscrivent dans notre démarche :

La Pie Verte (Joél Savry) – mieux connaître la nature

Pas si bêtes (refuge) – sauvegarde des animaux

Comment Dire (Thierry Solé) Lectures-Théâtre

Agrenaba –réserve naturelle, vie du sol

Brebis Laine

Artistes en campagne

Incroyables comestibles

Cinémas de Mons et de Bray

Acredepo –sauvegarde du patrimoine (église de Dontilly)

Astro Bassée Montois

Association pour l'étude et la valorisation du patrimoine de Montigny-

Lencoup (Claire Mabire La caille)

Quel territoire définir ? Il faut l'étendre jusqu'à Nangis et Montereau (dépasser les limites de la découpe administrative)

3) André demande « Qu'est-ce que la pratique de la citoyenneté ?

Nacéra : Il ya une diversification des thématiques et des actions. Mais quelle est la place de l'implication du citoyen lambda dans les projets de la commune ?

→ puisque l'aspect de participation est insuffisamment mis en place, l'effort doit être mis pour favoriser cette participation.

André : c'est récurrent : on n'arrive pas à élargir les cercles. Où faut-il aller ? → **les brocantes** : faire un stand pour montrer ce qu'on fait.

Exemple de la création avec Suzanna de Su Bentu (« le vent » en sarde)

Bertrand : C'est un outil mais le problème est pourquoi sommes nous si peu nombreux ?

Nacéra : les habitants ne participent pas à la vie locale. Cela agit comme une discrimination : les personnes subissent et ne participant pas.

Jocelyne : C'est un **problème politique** : les gens regardent qui président les asso et les maires ne soutiennent pas celles qui ne sont pas du même bord

Bertrand : **Il y a une volonté politique qui ne veut pas que les citoyens se mêlent des projets.**

Les moyens manquent non pas seulement du point de vue financier mais aussi humain : pas assez de salariés compétents. Quand on propose aux maires de faire appel aux bénévoles l'élue dit qu'il n'en est pas question. Ce n'est pas la mentalité ici.

François : lors de la réunion à Montigny-Lencoup pour les projets pour le PLUi, il y avait 50 personnes.

Bertrand rappelle ce qu'est le PLUI : Plan Local d'Urbanisation Intercommunal destiné à remplacer le plan d'urbanisme actuel.(il établit les règles comme l'aspect des portes...)

Le PADT est le Plan d'Aménagement du Territoire.

Le SCOT (Schéma de cohérence du Territoire) est un autre document réglementaire qui définit le plan d'aménagement du Grand Provinois (Bassée-Montois + Nangis + Nord Seine et Marne jusqu'à la Ferté Gaucher)

Ces plans ont été l'occasion de réunions d'information citoyennes.

Une autre réflexion est menée : « les Ateliers du Territoire » : l'Etat propose à la CC de réfléchir à l'avenir du Territoire.

La cheville est la DDT (Direction Départementale du Territoire).(ex DDE)

Dans le document final tous les projets sont listés avec coût et échéances. Il peut être lu sur le site de la Préfecture.

Emmanuel : Il faudrait faire un travail pédagogique. Certains projets sont déjà obsolètes. Beaucoup ne sont pas financés. Certains tombent du ciel comme « la Légumerie ». qui se propose de développer une filière Bio sans aucune réflexion en amont ou en aval.

Olivier Il y a le Champ des Possibles.

Bertrand : d'autres projets sont intéressants comme l'aménagement des places, la revitalisation centres Bourgs ...mais il n'y a aucune info

Il faudrait que tous soient informés et qu'il y ait vulgarisation.

Emmanuel : c'est le rôle de la Presse mais elle ne le fait pas/plus.

André : **Il faut court-circuiter le côté institutionnel, interpeler les élus, les politiques ,lutter contre le côté féodal.**

Bertrand propose une autre idée :

Si le citoyen ne réagit pas, aucun projet n'aboutira. La proposition est que les citoyens choisissent 3/4 des projets sur les 5 proposés.

Exemple : Demander un local pour les Assos + faire du forcing

Emmanuel : on n'a pas toutes les adresses mail des assos → il faudrait les réunir

PROPOSITION

un lieu pour les ASSOS + les initiatives citoyennes (non assos)

Avoir les adresses mails des personnes concernées

Mutualisation des infos et du matériel

Nacéra : Il est nécessaire de mutualiser les savoirs. → créer un collectif d'assos pour faire pression face aux politiques – fédérer les assos

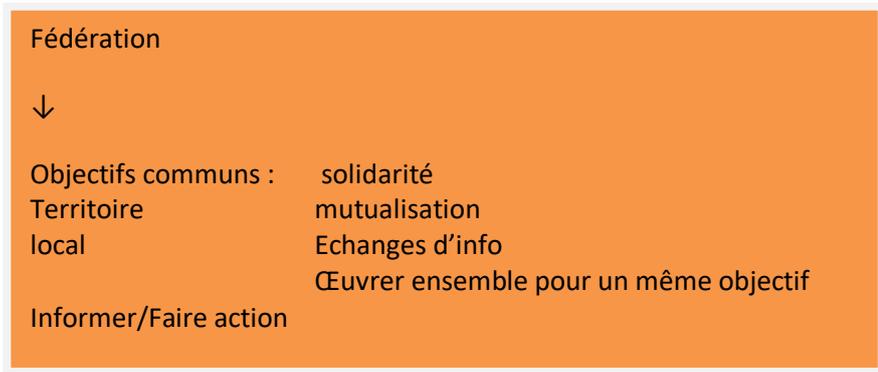
Bertrand : comment faire pour dépasser le problème de la couleur politique donnée aux assos ? On sera étiqueté gêneurs, 'emmerdeurs'... Comment faire pour l'éviter ?

Fédérer implique avoir des objectifs communs

André : Sans renier ce qu'on fait, il faut réinventer les choses. Il faut

-voir ce qu'impliquent des objectifs communs.

-trouver un local



Bertrand : évoque les locaux à Gurcy. Bien mais isolé

Concrètement le projet de la Communauté de communes (CC) d' « édifier des boutiques pour les producteurs locaux » est bien : il faut insister pour que cela se fasse ;

L'idée est d'occuper des locaux inoccupés ou de réinvestir des locaux inoccupés

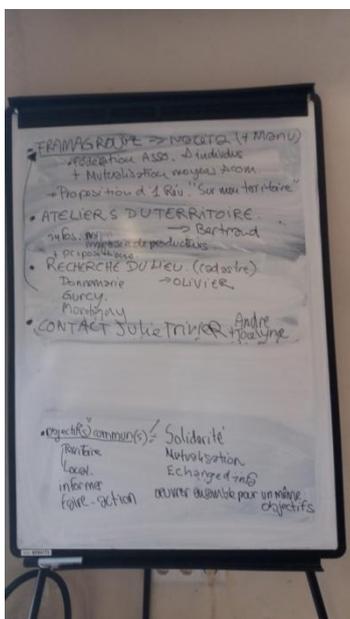
Emmanuel : l'intérêt de la CC est de partager ou de racheter le Bien

Nacéra : Rapport de la synthèse des Ateliers du Territoire.. Ils ont eu une grosse enveloppe. 200 000 euros (Emmanuel précise que c'était pour les bureaux d'étude seulement)

André propose l'Agenda 21

Bertrand rappelle que des sommes énormes ont été données par l'Etat à la CC : pour quoi ?

Emmanuel fait remarquer que personne ne connaît le patrimoine immobilier des communes. Il faudrait savoir à qui appartiennent les bâtiments et la durée des baux.



TRAVAUX A FAIRE : prochaine réunion le 18 Juin à la Comédie

Olivier : le cadastre

Emmanuel : les assos (mails et adresses officielles)

Nacéra : Framagroupe

Bertrand liens pour accéder aux At du Territoire – liens pour des locaux de vente directe magasins-producteurs+propositions

André et Jocelyne : Contact Julie Trivier (Sur mon Territoire)

Recherche de lieux : Gurcy/Montigny/DD